



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 AVRIL 2026

Le 08 avril 2026, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire.

Présents : Mesdames DAUNIS Christiane, GUERIN Catherine, TISSOT Annie, WAGNER Patricia, DAVIET Carole, CHARVIER Céline, COMBIER Déborah, FILIPOVIC Elsa, BAUSTIER Manon.

Messieurs CHASSAGNE Eric, DE PACTÈRE Philippe, RUFFIER Mickaël, FRIOCOURT Cyril, COCATRIX Fabrice, BEHAGHEL Mathieu, RABUT Romain, MATERINSKY Laurent et BOUDET Jérôme.

Absent excusé : M. MARTINS Miguel (pouvoir donné à Mme DAUNIS Christiane)

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 30 mars 2026 - Nombre de membres en exercice : 19 - Nombre de membres présents : 18 + 1 pouvoir.

Ordre du jour :

En préambule, Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le point concernant la baisse du temps de travail d'un emploi d'agent d'animation est reporté (en attente de l'avis du Comité Social Territorial).

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 à l'unanimité.

➤ **INSTITUTION** :

- **Délégation du Conseil Municipal au Maire**

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L.2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences et ce, dans un souci de favoriser une bonne administration communale. Les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, et pour toute la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire des délégations dans les domaines des finances, marchés publics, assurance, concessions cimetière, droit de préemption en urbanisme, actions en justice, etc... Au total, 18 délégations sont accordées à Monsieur le Maire sur 31 autorisées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

- Election des membres de la commission d'appel d'offres

Suivant le renouvellement des conseils municipaux du mois de mars 2026, il convient de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres. Cette commission, pour les communes de moins de 3 500 habitants, est composée de son maire ou son représentant, président, et de trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La désignation se fait à bulletin secret ; toutefois, en application de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, et considérant qu'une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, présentée par le maire.

Sont désignés en tant que membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- **Président** : M. Eric CHASSAGNE, maire ou son représentant.
- **Membres titulaires** : M. Miguel MARTINS, Mme Catherine GUERIN et M. Mickaël RUFFIER.
- **Membres suppléants** : Mme Déborah COMBIER, Mme Annie TISSOT et M. Laurent MATERINSKY.

- Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Code Général des Impôts (CGI) institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, cette commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants, choisis sur une liste de 32 noms. Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur des finances publiques. Une liste de 32 noms est donc proposée à l'unanimité par l'assemblée, pour le renouvellement de cette commission.

- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Il est prévu que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local (art. L1111-1-1 CGCT). Afin d'aider les collectivités dans ce choix, l'ADM74, en concertation avec le CDG74, a pris l'attache de deux spécialistes des questions de déontologie: Ms. David Bailleul et Jean-Olivier Viout.

Le Conseil municipal, devant désigner une seule personne, choisit à l'unanimité M. David Bailleul.

- Création et composition des commissions municipales

Il convient de constituer, et ce jusqu'à la fin du mandat, les commissions municipales qui sont de droit présidées par le Maire. A l'unanimité, huit commissions municipales sont créées et définies comme suit :

COMMISSION SCOLAIRE	COMMISSION BATIMENTS & PATRIMOINE COMMUNAL	COMMISSION ANIMATION CULTURE	COMMISSION VOIRIE/RESEAUX/ ESPACES PUBLICS
Vice-Président	Vice-Président	Vice-Président	Vice-Président
Catherine GUERIN	Fabrice COCATRIX	Cyril FRIOCOURT	Mickael RUFFIER
Membres	Membres	Membres	Membres
Déborah COMBIER	Miguel MARTINS	Mickael RUFFIER	Laurent MATERINSKY
Céline CHARVIER	Carole DAVIET	Manon BAUSTIER	Jérôme BOUDET
Mathieux BEHAGHEL	Jérôme BOUDET	Patricia WAGNER	Céline CHARVIER
Manon BAUSTIER	Romain RABUT	Carole DAVIET	Cyril FRIOCOURT
	Philippe DE PACHTERE	Déborah COMBIER	
		Elsa FILIPOVIC	
COMMISSION URBANISME	COMMISSION COMMUNICATION	COMMISSION FINANCES	COMMISSION ENVIRONNEMENT
Vice-Président	Vice-Président	Vice-président	Vice-Président
Philippe De PACHTERE	Philippe De PACHTERE	Philippe De PACHTERE	Mathieu BEHAGHEL
Membres	Membres	Membres	Membres
Mickael RUFFIER	Déborah COMBIER	Christiane DAUNIS	Romain RABUT
Patricia WAGNER	Manon BAUSTIER	Catherine GUERIN	Annie TISSOT
	Elsa FILIPOVIC	Cyril FRIOCOURT	Laurent MATERINSKY
			Elsa FILIPOVIC
			Jérôme BOUDET
			Mickael RUFFIER

NB : pour les marchés publics ne rentrant pas dans le cadre de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), une commission d'achat sera mise en place, composée des membres de l'exécutif et des membres élus de la commission en lien avec le sujet.

- Désignation d'un représentant du Syane

Le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie) est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département, qui a été créé, en 1950 pour assurer, entre autres, le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie. La commune de Marcellaz-Albanais n'exerçant pas en direct sa compétence en matière d'électricité, a choisi d'adhérer à ce syndicat et pour ce faire, il est nécessaire de nommer un délégué qui représente la commune. M. Laurent MATERINSKY est désigné à l'unanimité.

- Désignation d'un élu et d'un agent représentant le CNAS

Le Conseil municipal a approuvé, en 2021, la signature d'une convention entre la commune et le Comité national d'action sociale (CNAS), renouvelable chaque année par tacite reconduction. Suite au renouvellement des conseils municipaux de mars 2026, il est nécessaire de désigner à nouveau un élu et un agent, interfaces entre le CNAS et les adhérents.

Sont désignées à l'unanimité :

- Mme Catherine Guerin, Adjointe au Maire, en qualité de déléguée élue, notamment pour représenter la Commune au sein du CNAS ;

- Mme Corinne Bouvier, en qualité de déléguée agent, notamment pour représenter la Commune au sein du CNAS ; et en qualité de correspondante parmi le personnel bénéficiaire du CNAS, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires, dont la mission consiste à promouvoir l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, conseiller et accompagner ces derniers et assurer la gestion de l'adhésion.

➤ **RESSOURCES HUMAINES** : Autorisation signature d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité

Pour faire face à des modifications d'organisation du service périscolaire en cours d'année scolaire et suite à un besoin supplémentaire en matière d'entretien des locaux, il est nécessaire de recruter un agent pour accroissement temporaire d'activité jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025/2026. A l'unanimité, les membres de l'Assemblée autorisent à signer un contrat pour accroissement temporaire d'activité pour un poste d'adjoint technique dont les principales caractéristiques sont :

- Durée : du 1^{er} mai au 03 juillet 2026.
- Temps de travail : 25.50/35^{ème}.
- Rémunération : en référence à l'échelon 3 du grade d'adjoint technique territorial.

➤ **URBANISME/FONCIER** : dossiers en cours

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PC 074 161 25 00013	GAEC LA FERME DES PRAILLES	115 impasses des Prailles	construction d'une stabulation et couverture d'une fumière et remise de matériel	Rejet tacite le 06/03/2026
PC 074 161 25 00023	MACARIO Cédric et Bérangère	806 route d'Oilly	construction d'une maison individuelle	Accordé le 13/03/2026
PC 074 161 26 00001	LAPLACE Rémi	chemin de Chez Nanche	construction d'une maison individuelle en lieu et place d'un bâtiment agricole	Accordé le 13/03/2026
PC 074 161 26 00002	TAPI Steeven et MARTEAU Charlotte	route de Joudrain	construction d'une maison individuelle	Accordé le 20/03/2026
PC 074 161 23 X0008-M01 Modificatif	COSKUN Mustafa	568 route d'Annecy Lotissement le Sapin Bleu	construction d'un pool house, d'un muret de soutènement, modification d'ouvertures, édification d'une clôture	Accordé le 24/03/2026
PC 074 161 25 00024-M01 Modificatif	WAGNER Rémy	1083 route des Combes	modification sur façade Est du bâtiment 1	Accordé le 24/03/2026

DOSSIERS	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 26 00003	BELOIN Philippe	32 impasse du Faubourg	remplacement des menuiseries	Accordée le 06/03/2026
DP 074 161 26 00006	BRETAUDEAU Florian	1034 route de Germagny	réfection toiture avec pose de fenêtres de toit et panneaux photovoltaïques	Accordée le 06/03/2026
DP 074 161 26 00010	RICHER Olivier	189 route de Germagny	remplacement des menuiseries et pose de volets roulants	Accordée le 10/03/2026
DP 074 161 26 00011	HIVAR Aurélien	355 route de Peignat	habillage avant-toit et remplacement des gouttières	Accordée le 05/03/2026
DP 074 161 26 00012	ECONHOME pour HUBERT Didier	145 route de Montmasson	panneaux photovoltaïques	Accordée le 05/03/2026
DP 074 161 26 00013	COLLIGNON Rémi	157 impasse du Faubourg	abri de jardin	Accordée le 05/03/2026
DP 074 161 26 00014	STEFANUTTI Sylvain	1276 route de Contentenaz	clôture	Accordée le 05/03/2026
DP 074 161 26 00015	PROBATIMM pour EL MEEZI Adel	133 chemin des Courriers Chez Nanche	panneaux photovoltaïques	Accordée le 17/03/2026
DP 074 161 26 00017	LACÔME Fabien	173 route de la Radia	pose d'un volet roulant	Accordée le 24/03/2026
DP 074 161 26 00019	MKS PRO pour BERERD Romain et CARME Pauline	28 chemin du Carillon	panneaux photovoltaïques	Accordée le 31/03/2026

➤ QUESTIONS DIVERSES

- Réunion d'information ECOPRA le jeudi 23 avril en mairie
- Une réunion d'informations sur les futurs travaux du centre bourg est prévue prochainement, concernant notamment le futur espace public et la cour d'école (face à la mairie), ainsi que les logements près de l'école privée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h10.

A Marcellaz-Albanais, le 13 avril 2026

Le Maire,
Eric CHASSAGNE




La secrétaire de séance,
Annie TISSOT

